

Évolution des occlusives latines en roman

Autor(en): **Iordan, Iorgu**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **38 (1974)**

Heft 149-152

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399571>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉVOLUTION DES OCCLUSIVES LATINES EN ROMAN¹

Je dois prévenir mes lecteurs qu'il y a assez peu de nouveau dans l'exposé qui suit. En ce qui concerne les faits concrets, ils sont bien connus. On les trouve non seulement enregistrés, mais aussi groupés et classés dans les manuels de phonétique (historique ou descriptive) de chaque langue et dans les manuels de grammaire romane comparée. Il y a aussi des recherches spéciales consacrées à un aspect ou un autre de ce problème. Si je me suis toutefois décidé de m'en occuper dans cette contribution — modeste, je l'annonce dès le début — c'est pour m'arrêter sur certains traits, selon moi importants, qui ont été ou ignorés ou traités à la hâte.

Il s'agit tout d'abord des causes du phénomène, qui, en grandes lignes, consiste dans la sonorisation des occlusives sourdes intervocaliques et dans la disparition des sonores et primaires et secondaires. Les détails de ces modifications successives et graduelles seront présentés au cours de l'analyse suivante. Les partisans de l'« historisme » à outrance ont fait appel au substrat celtique : la sonorisation des sourdes dans les langues celtiques et l'existence de ce changement phonétique dans les territoires de la Romania avec une population autochtone celtique plaident apparemment en faveur de cette hypothèse. Les structuralistes se sont approchés un peu plus de la vérité : afin de compenser la perte de l'opposition occlusive sourde géminée-occlusive sourde simple, les idiomes romans occidentaux en ont créé une autre, à savoir occlusive sourde-occlusive sonore. Cette explication ne rend pas suffisamment compte de la conservation des sourdes non seulement en roumain, mais aussi, assez souvent, dans quelques dialectes rhéto-romans et italiens centro-méridionaux. L'affirmation que le latin oriental a perdu très vite la différence de quantité consonantique et que, par conséquent, il n'a pas eu le temps nécessaire pour remplacer l'ancienne opposition par une autre n'est pas démontrée et n'est pas valable pour l'italien².

1. J'ai en vue seulement leur position intervocalique.

2. Voir Maria Manoliu Manea, *Gramatica comparată a limbilor romanice*,

D'ailleurs, soit dit en passant, on oublie qu'une série, pas du tout négligeable, de faits semblent parler contre l'explication structuraliste. En voilà quelques-uns : *būcca-būca*, *mūccus-mūcus*, *cŭppa-cūpa*, *stŭppa-stūpa*, *glŭttus-glūtus*, *tōttus-totus*. V. Élise Richter, *Beiträge zur Geschichte der Romanismen* I, Halle (Saale), 1934, p. 105 et G. Rohlfs, *Historische Grammatik der italienischen Sprache* I, Bern 1949, p. 382.

L'idée d'opposition doit être retenue, et non seulement dans le cas présent. Elle est l'une des plus fertiles du structuralisme. Mais il ne faut pas la transformer en une espèce de force magique. Le fait que le roumain, par exemple, peut, pour ainsi dire, vivre sans avoir ressenti la nécessité de remplacer l'ancienne opposition disparue par une autre constituée, d'après moi, un argument assez fort contre les exagérations des structuralistes¹. N'oublions pas que c'est la phonétique qui existe avant la phonologie, que celle-ci est le produit de celle-là de la même façon que la « langue » (en termes saussuriens) est le produit de la « parole », dans le sens que les hommes ont d'abord parlé, sans avoir, au début, la conscience, même très peu claire, du « système ». Celui-ci s'est établi au fur et à mesure que le « langage », c'est-à-dire la faculté de parler, se développait et se perfectionnait. Évidemment, après son apparition dans la conscience des locuteurs, le système a commencé à jouer son rôle de coordinateur et à exercer une forte influence sur la « parole », qui est, au fond, la réalisation concrète, plus ou moins conforme, du système. Entre « parole » et « langue » il y a une unité dialectique, de même entre phonétique et phonologie : chacune d'elles est tour à tour cause et effet de l'autre, mais, je tiens à préciser, seulement du moment où le système, ça veut dire la langue, s'est constitué en partant de la parole. Mon très regretté ami Léo Spitzer établissait une parallèle similaire entre stylistique et syntaxe, qu'il exprimait par une formule fréquente dans le latin scholastique. Je me permets de l'appliquer au problème qui nous préoccupe en disant : *Nihil est in phonologia, quod non fuerit in phonetica*.

La sonorisation des occlusives sourdes intervocaliques est un cas banal d'assimilation : les voyelles précédente et suivante ont assimilé *c*, *p*, *t*, dans le sens qu'elles leur ont inculqué l'articulation à l'aide des cordes vocales.

București 1971, p. 112-113, avec la bibliographie essentielle du problème. Cet auteur représente le point de vue structuraliste.

1. Comment pourrait-on expliquer par le système des cas comme tosc. *fruhare* (et *fruγare*) pour *frucare*, *fiho* < *fico*, *médiho* < *medico*, etc., parfaitement parallèles à -g- > -γ-, parce qu'on a affaire à la fricativisation d'une occlusive intervocalique ? Cf. aussi *cinque* à côté de *ventisīnque* (en phonétique syntaxique).

La différence la plus importante entre *c, p, t* d'un côté et *g, b, d* de l'autre est l'absence, respectivement la présence de vibration de la « voix ». L'assimilation ne s'est pas limitée à ce seul effet. Comme les consonnes en général diffèrent des voyelles aussi par un rapprochement très grand des organes phonateurs, qui, chez les occlusives, va jusqu'à une fermeture complète, les voyelles, qui se prononcent avec une distance plus ou moins grande entre la langue et le palais, prêtent ce trait caractéristique aux consonnes voisines. Le résultat en est la transformation des occlusives en fricatives : *g, b, d* deviennent, *ɣ, β, ð*. Le procès, une fois commencé, continue à se développer jusqu'au moment où il n'y a plus de différence de niveau entre la position des organes phonateurs nécessaire à l'articulation des voyelles et celle propre aux consonnes, ça veut dire la disparition totale des anciennes occlusives.

Je m'excuse sincèrement d'avoir donné ces explications assez élémentaires, qui m'ont paru tout de même utiles, sinon nécessaires, car on les oublie assez souvent, surtout de nos jours. L'aspect le plus intéressant du problème me semble l'existence réelle, jusqu'aujourd'hui, dans diverses langues romanes, de toutes les étapes parcourues par le phénomène en question ¹. Le roumain et l'italien (à l'exception des dialectes septentrionaux) conservent la situation existant en latin. Il faut y ajouter le sarde, qui, jusqu'aux derniers siècles du moyen âge, ne connaissait pas du tout la sonorisation des sourdes et la « fricativisation » des sonores intervocaliques et continue à présenter aujourd'hui même cet état de choses dans des parlers plus archaïques. Cf. M. L. Wagner, *Historische Lautlehre des Sardischen*, Halle a. S. 1941, p. 67 suiv. Vient ensuite l'occitan (ou, avec l'ancienne dénomination, le provençal), qui s'est arrêté à la phase de sonorisation des occlusives sourdes, en conservant, bien entendu, telles quelles, les sonores primaires. D'autres langues romanes occidentales, à savoir le portugais, l'espagnol et le catalan, sont allées un peu plus loin, jusqu'à la fricativisation des occlusives sonores, tant primaires que secondaires. Le plus avancé dans cette marche évolutive est, comme presque toujours en matière de phonétique, le français. On pourrait dire qu'il est le plus conséquent, parce que, du point de vue théorique, le processus, une fois commencé, doit se développer, par accumulations quantitatives, jusqu'à la fin, jusqu'à la réalisation intégrale de la nouvelle qualité. Pourquoi est-ce le français seul qui a abouti à ce stade final ? Voilà une ques-

1. Je ne m'arrête pas aux détails, parce que ce ne sont pas eux qui intéressent avant tout.

tion à laquelle il n'y a pas de réponse concrète, qui d'ailleurs ne me semble pas obligatoire ¹.

Dans ce qui précède je me suis occupé presque exclusivement des occlusives sourdes. Les sonores, à savoir *-d-* et *-g-*, ont subi, en grandes lignes, des changements identiques, ce qui n'est pas pour surprendre. La « fricativisation » a dû commencer avec les sonores primaires, qui existaient dès le début, comme éléments constitutifs des mots latins hérités. C'est ainsi que s'explique leur disparition dans les langues qui, comme le portugais, l'espagnol et le catalan, conservent les fricatives issues des occlusives sourdes. Il faut préciser que la disparition, bien que très répandue, n'est dans aucune de ces langues générale. (Les détails, nombreux et assez complexes, ne comptent pas pour notre discussion, qui est d'ordre plutôt théorique.) Avec l'ibéro-roman vont de pair les dialectes italiens du nord, qui nous offrent une situation similaire, c'est-à-dire composite.

Il nous reste à analyser le traitement de *-b-*. Une distinction s'impose dès le début. A la différence des autres occlusives, qui, comme on l'a déjà vu, subissent, en général, à partir d'une certaine époque, des modifications identiques, sans tenir compte de la chronologie (s'il s'agit de sonores primaires ou secondaires), dans le cas de *-b-* on constate une séparation entre le *b* latin et le *b* roman. Le premier s'était confondu avec *v*, dans le sens qu'il a conservé comme trait caractéristique la bilabialité et a reçu de *v* la nature fricative. Ça veut dire que le produit de cette fusion a été une fricative bilabiale, qu'on rencontre comme un fait plus ou moins régulier seulement en espagnol. Dans cette langue a abouti au même résultat le *-b-* secondaire : *caballus* > *caballo*, *recipere* > *recibir*. Le portugais et le catalan séparent (le premier, d'une manière plus stricte) ces deux *-b-*, dans le sens que le plus récent (< *-p-*) conserve son caractère de fricative bilabiale (*β*), tandis que l'autre (l'originale, pour ainsi dire) est devenu labiodental. En portugais, la séparation est bien marquée par l'orthographe même : *cavalo*, à côté de *receber*. Quant au catalan, la situation de *-b-* est très compliquée. Selon A. Badía Margarit, *Gramática histórica catalana*, Barcelona [1951], p. 179, cette consonne a été, jusqu'à l'époque moderne, dans la plupart des dialectes, une fricative labiodentale. C'est seulement plus tard qu'elle est (re)devenue une fricative bilabiale, mais non pas partout. A part cela, elle a subi des changements d'après l'entourage phonétique, d'après l'accent, etc.

1. Je laisse de côté le rhéto-roman, dont la situation, en général complexe, se présente très peu claire. Mais il connaît, lui aussi, la sonorisation des sourdes, la « fricativisation » des sonores et même la disparition des fricatives.

A l'espagnol ressemble le français, si l'on peut dire à rebours : les continuateurs du *-b-* et du *-p-* latins sont identiques, mais sous la forme d'une fricative labiodentale (après être, tous les deux, devenus *ḃ*) : *cheval*, *recevoir*. Une ressemblance, partielle, avec le français présente l'italien, dans le sens que *-b-* latin est devenu *v* (par la phase intermédiaire *ḃ*) : *cavallo*. Étant donné qu'il conserve le *-p-* (v. ci-dessus, p. 299), sa position a quelque chose de contradictoire par rapport à la majorité des langues romanes en ce qui concerne ces deux consonnes : d'une part il va de pair avec la plus évoluée de toutes, de l'autre, il est très conservateur. Sous ce dernier aspect, l'italien a un compagnon, assez fidèle d'habitude : c'est le roumain, où le *-p-* latin continue son existence intacte, tandis que *-b-* a disparu. Le sarde rappelle le roumain, car il perd, lui aussi, cette consonne. Quant au provençal, il ressemble au français, par la transformation de *-b-* en *v*.

On peut se demander, et probablement on s'est déjà demandé, comment il faut expliquer cette résistance, relative, bien entendu, de *-b-* (et primaire et secondaire). Je pense, avant tout, au français, qui a perdu tout vestige de *-d-*, *-g-*, *-t-*, *-c-*. Comme il s'agit d'un phénomène strictement physiologique, c'est-à-dire matériel, je fais appel à la phonétique. Les occlusives bilabiales se caractérisent, du point de vue articulatoire, par le fait, d'importance essentielle, qu'elles n'engagent ni le palais ou les dents, ni la langue, comme les autres occlusives. La conséquence en est que la localisation des voyelles précédente et suivante ne peut exercer aucune influence sur l'articulation de *-b-* et *-ḃ-*. Ce sont les lèvres seules qui peuvent changer de position : si elles s'écartent l'une de l'autre, on a une fricative bilabiale et si le mouvement de la lèvre inférieure prend une direction approximativement verticale, elle atteint les dents supérieures et le résultat en est une fricative labiodentale (*v*). Dans l'hypothèse où l'écart des lèvres devient très grand, l'articulation n'est plus possible, ce qui explique la disparition de *-b-* en roumain et en sarde.

Je finis avec une suggestion qui est celle-ci : lorsqu'on propose une nouvelle classification des langues romanes — ce qui se fait très souvent dans les dernières décennies — il faudrait prendre en considération l'évolution des occlusives intervocaliques aussi, qui ne me semble pas moins caractéristique ou moins intéressante que d'autres phénomènes d'ordre phonétique. Mon exposé, assez imparfait et avec, j'en suis sûr, des erreurs de détails, n'est pas du tout un modèle dans l'hypothèse que cette suggestion trouverait un écho. D'ailleurs j'ai laissé de côté, pour ne pas dépasser certaines limites, l'affricatation des occlusives intervocaliques, qui présente des phases, en général, parallèles à celles analysées dans les pages précédentes.

Iorgu IORDAN.